

Demande de subside pour carte de membre d'un club / association sportif/ve  
Saison 2022-2023 (du 16/07/22-15/07/23)

À remettre à la réception de l'Hôtel de Ville ou au Hall O à Oberkorn. L'envoi par courrier postal ou par mail est également possible (adresses voir en bas)

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_  
Représentant légal de l'enfant (mère, père, tuteur)

N° et rue \_\_\_\_\_

Code postal et localité \_\_\_\_\_

N° de téléphone \_\_\_\_\_

N° de compte LU \_\_ / \_\_ \_\_ / \_\_ \_\_ \_\_ / \_\_ \_\_ \_\_ / \_\_ \_\_ \_\_

Titulaire du compte bancaire \_\_\_\_\_

Institut bancaire \_\_\_\_\_ Code BIC \_\_\_\_\_

Sollicite le subside pour la carte de membre d'un club/ association sportif/ve au nom de l'enfant renseigné ci-dessous

Nom(s) et prénom(s) de l'enfant (≤19 ans) \_\_\_\_\_

Matricule de l'enfant (13 chiffres) \_\_\_\_\_

Dénomination du club / Association sportif/ve fréquentée \_\_\_\_\_

Date et signature \_\_\_\_\_

Moyennant la présente dûment remplie, un subside est accordé à l'enfant âgé jusqu'à 19 ans inclus (la date d'entrée faisant foi), résident de la Ville de Differdange et membre auprès d'un club / association sportif/ve de Differdange à raison de 50% (plafonné à 100€) du montant de la carte de membre. Sur présentation d'une preuve d'attribution de l'allocation de vie chère au ménage (la plus récente), dont l'enfant fait partie, la carte de membre est remboursée à 100%.

A faire certifier par le club / association sportif/ve

Par la présente, il est certifié que la carte de membre (saison 2022/2023) au nom de l'enfant renseigné ci-avant a été payée à :

\_\_\_\_\_

Dénomination exacte du club / association & adresse

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Montant total de la carte de membre payé : \_\_\_\_\_ -€

Signature (fonction), cachet du club / association et date : \_\_\_\_\_